



« PROCÉDURE DE RACCORDEMENT » AU SERVICE D'ÉGOUT SANITAIRE MUNICIPAL

Ce guide est conçu pour aider le propriétaire dans la réalisation d'un raccordement au système d'égout municipal. Veuillez suivre toutes les étapes ci-après énumérées afin d'éviter des difficultés futures avec le service d'égout.

1. Permis

Il est nécessaire d'obtenir un permis de raccordement de la Ville avant le début de tous travaux. Ce permis est gratuit.

2. Règlement et pénalités

Les Règlements N° 553 et 667-2015 de la Ville d'Hudson encadrent les raccordements au système d'égout sanitaire municipal. Ces règlements interdisent le raccordement des drains français, des gouttières, des pompes de vidange, etc. au système d'égout sanitaire. Toute personne qui contrevient aux règlements commet une infraction et est passible d'une amende d'un minimum de 1 000 \$ et d'un maximum de 5 000 \$ pour chaque infraction. Si l'infraction est continue, cette continuité constitue une infraction distincte à chaque jour et passible d'une amende distincte pour chaque jour.

3. Localisation des entrées de service

Malgré les efforts des Services techniques pour assurer l'exactitude de l'emplacement des entrées de services, aucune garantie ne peut être donnée. Il est de votre responsabilité de vérifier l'emplacement et la profondeur des conduites municipales avant d'effectuer votre raccordement.

4. Tuyaux, raccords et pente

La Ville d'Hudson suggère l'utilisation de tuyaux d'égout en CPV SDR 35 (plastique). Tous les raccords et les coudes doivent aussi respecter cette qualité de tuyau. Chaque tuyau et raccord doivent être munis d'un joint en caoutchouc. Les types de tuyaux et de raccords appropriés devraient être disponibles dans les quincailleries ou les entreprises en plomberie de la région. Le tuyau doit être installé avec une pente minimum de 2%.

5. Raccordement à l'aide d'une pompe à égout

Les raccordements à basse pression à l'aide d'une pompe à égout doivent être conformes aux mêmes normes que celles des services d'eau. La conduite de raccordement doit être un tuyau en polyéthylène de catégorie 160, généralement d'un diamètre de 2". Tous les raccords et connexions doivent être de type à compression en laiton avec garnitures intérieures en acier inoxydable. Aucun raccordement ne doit être fait à l'aide de raccords ayant des garnitures intérieures avec colliers de serrage à vis sans fin ou à l'aide de raccords à compression en plastique qui réduisent le diamètre intérieur du tuyau.

“PROCEDURE FOR CONNECTING” TO THE MUNICIPAL SANITARY SEWER SERVICE

This guide is provided to assist the owner in making a connection to the municipal sanitary sewer system. Please follow all of the steps listed below to avoid having future difficulties with sewer service.

1. Permit

A connection permit must be obtained from the Town prior to any work commencing. This permit is free of charge.

2. By-Law and Fines

The Town of Hudson By-Laws N° 553 and 667-2015 regulate what connections can be made to the sanitary sewer system. These by-laws prohibit the connection of perimeter drains, eave troughs, sump pumps, etc. into the sanitary sewers. Any person who contravenes the provisions of these by-laws shall be guilty of an offence and shall be liable to a fine in the amount of not less than \$1,000.00 and not exceeding \$5,000.00 for each violation. If the infraction continues, each day shall be considered a separate offence and the offender shall be liable to a fine for each day the infraction continues.

3. Location of Service Entrances

When the Technical Services locate service entrances, every effort is made to ensure accuracy; however, there is no guarantee. You must verify the location and depth of the municipal lines prior to proceeding with the hook up.

4. Pipes, Fittings and Grade

The type of materials suggested by the Town of Hudson is SDR 35 PVC (plastic) sewer pipe. All fittings and elbows must also be of the same quality. Each pipe and fitting must have a rubber gasket. The proper type of pipes and fittings should be available at local hardware stores or plumbers in the area. The pipe must be installed at a minimum 2% grade.

5. Connection requiring a Sewage Pump

Low pressure sewer fittings for use with sewage pumps shall conform to the same standards as water services. The service pipe must be a class 160 polyethylene pipe, generally with a 2" diameter. All connections and couplings must be made using municipal compression type brass fittings with stainless steel inserts. No couplings are to be made using insert type fittings with gear clamps or plastic compression fittings, which reduce the internal diameter of the pipe.



6. Exemples de raccordements

Des croquis de raccordements typiques à l'égout sanitaire ou pluvial sont joints à cette procédure. NOTE : Dans tous les cas, un regard de vidange est requis à la ligne de propriété. Ces informations vous sont fournies à titre de guide. Pour toute question concernant le raccordement, veuillez contacter les Services techniques de la Ville d'Hudson au 450-458-5347.

7. Demande de raccordement à l'égout sanitaire

Veuillez remplir le formulaire « *Demande de raccordement à l'égout sanitaire* » en annexe. Les Services techniques de la Ville d'Hudson étudieront votre demande et vous délivreront un permis de raccordement gratuitement. Aucun travail ne doit être entrepris avant la réception de ce permis.

8. Inspection des raccordements préalable au remblai

Lorsque l'installation du raccordement à l'égout est complétée mais avant que le remblayage ait lieu, il est requis d'en informer la Ville afin que le directeur désigne un inspecteur pour effectuer une inspection immédiate du travail.

INFORMATION IMPORTANTE RELATIVE AUX ASSURANCES

Un refoulement d'égout dans une maison ou un commerce est l'un des pires cauchemars qu'une personne puisse subir. Vous devriez **vérifier que votre contrat d'assurance inclut les dommages causés par un refoulement d'égout**. La bonne nouvelle est que cette clause est facilement disponible. De plus, elle est habituellement peu coûteuse et souvent incluse sans frais supplémentaire. Veuillez vérifier que cette clause est incluse à votre contrat d'assurance. Votre courtier d'assurance peut répondre à toutes vos questions concernant votre police d'assurance et vérifier vos besoins de couverture additionnelle.

FOURNISSEURS DE SERVICES

Afin d'éviter tout inconfort, il est recommandé d'obtenir des soumissions écrites auprès d'entrepreneurs en excavation et en plomberie réputés et ayant une licence valide. N'hésitez pas à demander des soumissions à plusieurs fournisseurs et assurez-vous que les prix soumis incluent, en autres :

- le débranchement de votre système sanitaire existant
 - la vidange de la fosse septique existante
 - son démantèlement ou remplissage (si requis)
- le raccordement de votre bâtiment à l'égout municipal de manière conforme aux normes de la Ville d'Hudson.

De nombreux fournisseurs de services sont énumérés dans votre annuaire local aux rubriques suivantes :

- Excavation et terrassement
- Plomberie - Entrepreneurs

6. Connection Examples

Typical storm or sanitary sewer connection drawings are included in this package. **NOTE:** A cleanout is required at the property line in all cases.

The foregoing information is provided as a guide. If you have any questions regarding the connection to the system, please contact the Town of Hudson's Technical Services at 450-458-5347 for further assistance.

7. Application for Sewer Connection

Please fill out the annexed "Application for Sewer Connection" form. The Technical Services will study your application and deliver a free connection permit. Works can only start once this permit has been received.

8. Connection Inspection Prior to Backfill

Once the installation of the sewer hook up is completed, but before it has been backfilled, it is required to inform the Town so that the director may designate an inspector to proceed with the immediate inspection of the work.

IMPORTANT INSURANCE INFORMATION

A sewage backup into a home or business is everyone's worst nightmare! You should **make sure that you are properly insured against damage from sewage backups**. The good news is that this clause is readily available. It is usually quite inexpensive and is often at no extra cost. Please review your insurance policy to make sure that you are protected. Your insurance agent can answer any questions you may have about your policy and the need for additional coverage.

SERVICE SUPPLIERS

In order to avoid any inconvenience, it is recommended to obtain written quotes from reputable excavation and plumbing contractors holding a valid licence. Do not hesitate to get quotes from several suppliers and make sure that the prices quoted include, among others:

- the disconnection of your existing sanitary system
 - the emptying of the existing septic tank
 - it's dismantling or filling (if required)
 - the connection of your building to the municipal sewage system in conformity with the Town of Hudson standards.
- Many service suppliers are listed in your local directory under the following headings:
- Excavation & Grading
 - Plumbing Contractors